

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00426

Numéro SIREN : 852 120 450

Nom ou dénomination : DOMINIQUE GAINZA FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2020 sous le numéro de dépôt 2299

# Greffe du tribunal de commerce de Montauban



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2299

### Déposant :

Nom/dénomination : DOMINIQUE GAINZA FINANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 852 120 450

N° gestion : 2019 B 00426

DOMINIQUE GAINZA FINANCE 2 B RUE EDOUARD HERRIOT 82100 CASTELSARRASIN

DOMINIQUE GAINZA FINANCE  
société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
2 bis rue Edouard Herriot  
82100 CASTELSARRASIN  
852 120 450 RCS MONTAUBAN

Liasse

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise		DOMINIQUE GAINZA FINANCE			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		2 B RUE EDOUARD HERRIOT 82100 CASTELSARRASIN				
SIRET		8 5 2 1 2 0 4 5 0 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		0 6		Durée de l'exercice précédent * [ ]		
					Exercice N clos le	
					3 1 1 1 2 2 0 1 9	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	300 000	042		300 000
	<b>Total I (5)</b>	044	300 000	048		300 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	068		070		
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	12 685	074		12 685
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	3 065	086		3 065	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	<b>Total II</b>	096	15 749	098		15 749
	<b>Total général (I + II)</b>	110	315 749	112		315 749
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					1 000
	Écarts de réévaluation					124
	Réserve légale					126
	Réserves réglementées *					130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132
	Report à nouveau					134
	Résultat de l'exercice					136 (2 016)
	Provisions réglementées					140
	<b>Total I</b>					142 (1 016)
	Provisions pour risques et charges					154
	<b>Total II</b>					154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156 172 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166 1 338
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169 142 443		172 142 443
	Produits constatés d'avance					174
	<b>Total III</b>					176 316 765
	<b>Total général (I + II + III)</b>					180 315 749
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	148 672
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	300 000
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	12 438	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.



Signature

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		DOMINIQUE GAINZA FINANCE		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
						13/11/2020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
				217		218	
	Services *						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230		
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	1 873
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
				Total des charges d'exploitation (II)		264	1 873
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 873)
Produits financiers (III)	280					294	1 43
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(2 016)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2		312		314	2 016
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Détuctions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexties A)	989		
ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
ZPANG 44. quaterdecies		345		Investissements outre-mer	344		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
Créance due au report en arrière du déficit							350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)							655
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)		643		Déduction exceptionnelle (Art 39 bis B)	645		
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis C)		647		Déduction exceptionnelle (Art 39 bis D)	648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	2 016
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	2 016

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préliminaire

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



*sh*

③

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>DOMINIQUE GAINZA FINANCE</u>						Néant <input type="checkbox"/>		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	300 000	484		486	300 000	
TOTAL		490		492	300 000	494		496	300 000	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations créées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *		Long terme			
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	585	581	587	589		
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

SAGE Expert-comptable, janvier 2020 : EMI préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



*sh*

Formulaire obligatoire (Article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : DOMINIQUE GAINZA FINANCE						Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715				2			
Constructions	720	725				3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				5			
Matériel de transport	750	755				6			
Autres immobilisations corporelles	760	765				7			
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		960	2 016						
Total des déficits restant à reporter		970	2 016						
<b>IV DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 47		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**DOMINIQUE GAINZA FINANCE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 2B rue Edouard Herriot,**  
**82100 CASTELSARRASIN**  
**852 120 450 RCS MONTAUBAN**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 05 JUIN 2020**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 2 015.71 euros de la manière suivante :

**Perte de l'exercice :** **- 2 015.71 euros**

Au compte "report à nouveau" **- 2 015.71 euros**  
S'élevant ainsi à - 2 015.71 euros

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**Monsieur Dominique GAINZA**

